



Comité d'Établissement du 17 janvier 2019

Situation production

Nous avons produit 33.458 à fin décembre. A noter une évolution progressive des moteurs gaz sur la fin de l'année, qui se confirme en 2019.

Type	Cadence journalière février 2019			
	S06	S07	S08	S09
C8 – C9	25	25	25	25
C 10-C11-C13-C13€6	168	168	168	168
C13 Bi-stadio et C16	12	12	12	12
Total	205	205	205	205

Usinage - Pièces de rechange sur fev 2019	
Arbres à cames	679
Bielles	1960
Blocs	82
Culasses	90
Vilebrequins	86
TOTAL	2897

ACTIVITE PARTIELLE :

2 jours d'activité partielle sont programmés les 27 et 28 février 2019.

Informations C.E.

⊕ **Comptes annuels** : Une réunion sera programmée le 30 janvier pour la présentation des comptes, le commissaire aux comptes étant présent cette semaine.

Informations Direction

⊕ **BREXIT** : Nous avons 7 fournisseurs anglais pour lesquels la procédure de sortie du Royaume-Uni de la Communauté Européenne aura un impact, pour lequel nous nous préparons. Concrètement, cela se traduira par la remise en place des contrôles douaniers comme avec tout fournisseur hors CE.

⊕ **Formulaire pour congés / évènement** : Un nouveau formulaire a été créé au niveau du Groupe en France pour les demandes de congés et évènements familiaux qui ne peuvent être posés par le biais du système informatique ADP. Une copie sera remise aux salariés pour preuve de la demande.

⊕ **Compensation activité partielle** : Lors de la réunion de CE de novembre, suite à l'annonce de la modification de l'indemnisation des heures de chômage partiel, le SNI-UNSA avait insisté sur le fait que les Directions précédentes s'étaient engagées à indemniser les heures au réel, et non sur une base de 35H, valant ainsi pour accord atypique.

La direction accepte notre demande, avec intégration d'une ligne supplémentaire sur le bulletin de paie, à partir du mois de janvier, mentionnant que le temps est pris en charge à 100 % par l'employeur.

Les primes d'équipe en seront exclues puisqu'elles sont déjà comprises dans le calcul du salaire servant de référence.

Cependant, puisque pendant les périodes d'activité partielle le contrat de travail est considéré comme suspendu, la Direction annonce qu'elle calculera les RTT en tenant compte des périodes chômées.

Suite à l'intervention des organisations syndicales, la Direction estimera l'impact que cela représente et est prête à en rediscuter, d'autant que le SNI-UNSA a fait valoir le fait qu'elle était tout de même dans l'obligation d'arrondir à l'unité supérieure.

⊕ **Effectifs** : 4 intérimaires ont repris dans les services supports non concernés par l'activité partielle. Les autres intérimaires reprendront le 23/01/19, le besoin exact est en train d'être finalisé.

3 personnes sont en prêt à Garchizy depuis le 7 janvier, et une demande supplémentaire de personnel a été communiquée par l'établissement.

⊕ **Réorganisation CNH Industrial** : La réorganisation du premier niveau de la pyramide a été dévoilée ce début de semaine par le nouveau CEO Hubertus MÜHLHÄUSER. Il semblerait qu'il ait voulu simplifier l'organisation et la rendre plus lisible, avec 5 segments (4 par produit – Agriculture, Commercial et véhicules Spéciaux, Powertrain, Construction- et Finance), où la notion de régions disparaît, avec des services supports transversaux. Cette semaine, la réorganisation visera le deuxième niveau de la pyramide, les Vice-Présidents.

La Présidente de FPT est Annalisa STUPENENGO en remplacement de Tom VERBAETEN.

⊕ **Job posting** : 3 candidatures ont été reçues pour le poste de Responsable de Production à Garchizy. Pour 2 d'entre d'elles, il a été fait appel à un organisme extérieur pour l'évaluation des compétences managériales.

⊕ **Elections professionnelles** : Le 1^{er} tour du vote électronique se tiendra du 31 janvier au 4 février 2019. Une présentation vidéo du mode de fonctionnement de la plateforme DOCAPOSTE a été présentée. Un courrier sera envoyé à l'ensemble des salariés avec le matériel de vote. La vidéo explicative sera diffusée dans l'établissement sur les bornes et par le biais des managers.

⊕ **Travaux décembre 2018** : Une présentation des travaux effectués ou toujours en cours a été présentée.

Questions SNI-UNSA

1. Départs

- Combien de démissions ont été données depuis 2017, par catégorie professionnelle (ouvriers – ETAM – Cadres) ?
- Avez-vous analysé les causes de ces démissions ?
- Quelles sont les actions envisagées par l'établissement pour inverser la tendance ?

Réponse : "10 en 2017 (8 ouvriers - 2 cadres) et 7 en 2018 (5 ouvriers - 1 ETAM – 1 cadre)

Suite aux démissions de :

- Benjamin DRAZEK, Responsable WCM Etablissement et leader du pilier FI
- Pierre MARCO, Responsable UO Montage
- Julie PASCAL, Adjointe production UO Montage et leader du pilier WO
- Emmanuel MASQUELET, Responsable Staff Qualité UO Montage,

des annonces ont été passées sur les sites d'offres d'emplois.

Nous rappelons qu'une démission est une démarche personnelle, mais les motivations avancées sont des opportunités extérieures, des difficultés d'intégration dans l'établissement, ou des demandes de changement de fonctions qui n'ont pas été prises en compte. Nous essaierons d'améliorer les points négatifs qui sont de notre responsabilité."

2. Prime exceptionnelle pouvoir d'achat

- Combien de salariés en CDI, en CDD, et en alternance toucheront cette prime ?
- Nous demandons l'attribution d'une prime pour les personnes ayant un salaire compris entre 2300 € et 3800 € (2,5 fois le SMIC), cela nous semblerait plus équitable de toucher la plus grande partie du personnel.

Réponse : "La note définitive des conditions d'attribution de la prime a été émise par le groupe. Un budget total d'environ 240.000 € permettra d'attribuer cette prime à 533 salariés de Bourbon-Lancy. Nous ne pouvons pas vous préciser le nombre de salariés en CDI, CDD et en alternance qui en bénéficieront, nous avons sélectionné les intéressés par les critères *Salaire et Ancienneté*."

Le SNI-UNSA déplore que, malgré des propositions similaires formulées par toutes les organisations syndicales, le groupe ait décidé de maintenir son mode de répartition. Nous l'affirmons de nouveau, nous sommes favorables à l'attribution d'une prime, mais répartie plus équitablement pour éviter la frustration et la déception d'une grande partie du personnel.

3. Activité partielle par rotation

Nous vous avons alerté lors du CE du mois dernier sur l'organisation inéquitable de l'activité partielle par rotation au sein du service Qualité qui engendre pour certains salariés un nombre de jours non travaillés supérieur aux périodes chômées dans les autres services. De ce fait, nous vous avons demandé un bilan pour vérifier les heures d'activité partielle de chaque salarié du service. Que ressort-il de ce bilan ?

Réponse : "Nous n'aurons jamais d'équité en raison de l'organisation dans l'établissement. Nous regarderons si les moyennes de jours d'absence pour chômage sont effectivement dépassées. Communiquez-nous le nom des salariés du service Qualité concernés."